

PRÉVENTION des INCENDIES

La prévention sauve des vies!
Comment éviter le pire?
Des consignes simples à respecter!



Mot des coprésidents

VOUS POUVEZ CHANGER LES CHOSES !



Chaque jour, au Québec, nos pompiers et pompières combattent près d'une cinquantaine d'incendies. Des incendies qui causent en moyenne 35 décès et font 369 blessés par an selon les données 2019-2020.

Ces feux pourraient, pour la plupart, être évités. Comment? En vous sensibilisant aux bons comportements à adopter pour minimiser les risques d'incendie... et c'est précisément le but de ce cahier.

Les risques d'incendie sont partout! Une cigarette jetée dans un pot de fleurs, la charge d'un appareil électronique branché sur un lit ou un divan, des casseroles oubliées sur la cuisinière.

Près de la moitié des incendies sont causés par des comportements humains (inattention, distraction, fatigue).

Lorsqu'un incendie se déclare, vous avez seulement 3 minutes pour quitter les lieux! Il est donc primordial d'avoir des avertisseurs de fumée fonctionnels.

Vous pouvez agir concrètement pour votre survie et celle de vos proches. Au nom des signataires de ce cahier et de l'ensemble des services de sécurité incendie du Québec, nous vous remercions de prendre votre sécurité en main et de nous aider à réduire les risques d'incendie.



Jean Melançon
Coprésident de l'AGSICQ



Jean Bartolo
Coprésident de l'AGSICQ



Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !



LE SAVIEZ-VOUS ?

17 000 incendies surviennent en moyenne chaque année au Québec, cela représente 47 incendies par jour.

Source : ministère de la Sécurité publique. Données des SSI 2019-2020

FAIT VÉCU

L'importance d'avoir un appareil servant à détecter le monoxyde de carbone (CO) devient évidente quand le danger est concret et réel.

Dans la nuit du 28 novembre 2020, une jeune famille de la région de Stoneham-et-Tewkesbury a connu un réveil brutal. L'avertisseur de monoxyde de carbone s'est mis à sonner. « C'était un avertissement justifié. Le monoxyde de carbone s'était accumulé dans la maison, la concentration du gaz était plus élevée dans notre chambre à coucher », témoigne la journaliste et chroniqueuse Marie-Christine Leblanc. C'est alors qu'elle, son conjoint et leurs deux enfants sont sortis à l'extérieur de leur maison et ont appelé le 911. Les pompiers sont arrivés rapidement sur place, afin de ramener la situation à la normale. Un événement qui aurait pu mal tourner!



LE SAVIEZ-VOUS ?

1 incendie résidentiel sur 4 est considéré majeur. On estime que ces dommages s'élèvent, en moyenne, à 425 000 \$.

Source : Société d'assurance Beneva inc.

beneva

le journal de montréal

le journal de québec

CAHIERS/DOSSIERS

1600, boul. de Maisonneuve Est,
Montréal (Québec) H2L 4P2

MARTIN GRAVEL

Directeur principal,
cahiers spéciaux
martin.gravel@quebecormedia.com

Service de la publicité:
514 521-4545, poste 2222

Vous avez des commentaires?
commentaires-cahiers@quebecormedia.com

CASSANDRE
CARON
chargée de projets, contenus
cassandra.caron@qolab.ca

RÉDACTION

Paul Therrien et
Gassendie Jocelyn

qolab

Auto-inspection

DES CONSIGNES SIMPLES À RESPECTER

Avertisseur de fumée

- En avoir en nombre suffisant, au minimum un par étage;
- Vérifier deux fois par an qu'il est fonctionnel;
- À remplacer tous les 10 ans.

Avertisseur de monoxyde de carbone

- Déterminer s'il y a des risques dans la maison nécessitant la présence de ce type d'appareil (ex. : présence d'un garage attaché ou d'appareils à combustion);
- Vérifier deux fois par an qu'il est fonctionnel;
- À remplacer tous les 8 à 10 ans selon le modèle.

Les personnes à mobilité réduite

- Quelle est leur limitation en cas d'évacuation? Comment s'assurer qu'elles puissent se déplacer en cas d'urgence?
- RENSEIGNEZ-VOUS!**
- Divers programmes, comme le secours adapté, existent dans plusieurs villes au Québec.

Point de rassemblement

- S'assurer que tous les occupants savent où se rejoindre en cas d'évacuation.

Distribution de gaz naturel

- Connaître l'emplacement de l'entrée de gaz naturel;
- S'assurer qu'elle est dégagée et accessible en tout temps.

Corridor, escalier de secours et issue

- Doivent être dégagés et libres d'encombrement;
- IMPORTANT!**
- S'assurer que les fenêtres des chambres au sous-sol sont dégagées en tout temps, notamment l'hiver.

Prises électriques

- S'assurer qu'elles ne sont pas surchargées;
- Utiliser des barres de tension munies d'un disjoncteur.

Panneau électrique et chauffage

- S'assurer d'un dégagement sécuritaire.



Alarmes non fondées

DES SITUATIONS QUI PEUVENT ÊTRE ÉVITÉES

Les services de sécurité incendie répondent annuellement à plusieurs alarmes non fondées déclenchées par une situation évitable.

Les principales causes d'alarmes non fondées sont la fumée de cuisson, la vapeur d'eau de douche, toutes sources de fumée (cigarette, vapoteuse, encens, bougie, foyer, etc.), des chocs mécaniques, des appareils endommagés et les travaux de rénovation.



Comment les prévenir:

- Vérifiez si le détecteur ou l'avertisseur de fumée peut être déplacé loin de la cuisine, de la salle de bain ou de la source de vapeur d'eau. À noter que les détecteurs de type photoélectrique sont moins sensibles aux fumées de cuisson.
- Si vous fumez ou vapotez, éloignez-vous de tout détecteur ou avertisseur de fumée.
- Lors de l'allumage d'un appareil de chauffage au bois, assurez-vous qu'il n'y ait pas de retour de fumée en préchauffant la cheminée. Équilibrez la pression en ouvrant une fenêtre près de l'appareil de chauffage et surveillez adéquatement la phase d'allumage du feu.
- Un nettoyage intense (ex. : tapis) peut produire suffisamment de poussière pour déclencher des détecteurs ou avertisseurs de fumée; protégez ceux-ci adéquatement et avisez la centrale de surveillance.
- Travaux de construction, de démolition, d'essais et d'entretien d'équipement de protection incendie: informez la centrale de surveillance des travaux ou essais afin de ne pas relayer les signaux d'alarme au centre d'urgence 911 pendant leur durée. Prévoyez alors une surveillance alternative.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les pièces habitées (cuisine, salon, chambre à coucher, salle de bain, etc.) restent le principal lieu d'origine des incendies de bâtiments à usage résidentiel. Près de 49 % des bâtiments endommagés par un incendie ont comme lieu d'origine une pièce habitable.

Source : ministère de la Sécurité publique. Données des SSI 2019-2020

Monoxyde de carbone

UN RISQUE SOUS-ESTIMÉ

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz inodore et incolore, il est donc impossible de se fier sur ses sens pour détecter sa présence. Le CO est extrêmement dangereux, car il peut remplacer l'oxygène dans le sang et potentiellement causer la mort.

Les sources possibles de CO sont nombreuses. Divers appareils qui utilisent le mazout, le gaz naturel ou le gaz propane comme combustible peuvent en générer. De plus, si vous avez un garage attaché à la résidence, le véhicule stationné dans celui-ci peut être une source de monoxyde de carbone. La seule façon de détecter la présence du monoxyde de carbone est d'avoir un avertisseur de monoxyde de carbone fonctionnel qui existe en différents modèles.

Les modèles à pile sont les plus communs. Privilégiez les modèles avec pile au lithium qui ont une durée de vie de 10 ans. Si ce n'est pas le cas, n'oubliez pas de remplacer la pile aux changements d'heure. Les modèles électriques enfichables dans une prise de courant ou permanents installés par un électricien doivent aussi être vérifiés et dégagés en tout temps. Il existe également des modèles combinés à un avertisseur de fumée.

La durée de vie de ces appareils varie généralement de 8 à 10 ans, référez-vous aux recommandations du fabricant. Informez-vous auprès de votre service de sécurité incendie pour connaître le type d'avertisseur de monoxyde de carbone autorisé par la réglementation municipale.

L'emplacement idéal est près des chambres à coucher afin de l'entendre pendant votre sommeil. S'il se déclenche, sortez de votre résidence et appelez le 911.

Les effets du monoxyde de carbone sur la santé diffèrent selon le niveau d'exposition. Ces symptômes varient du simple mal de tête à la perte de conscience ou au décès en cas d'exposition prolongée.

Pour connaître tous les symptômes liés à cette exposition, numérisez le code QR.




Avertisseurs de fumée

UNE SÉRÉNITÉ CONNECTÉE !

Vous croyez qu'un avertisseur de fumée ne fait que transmettre des sons? S'il s'agit d'une caractéristique incontournable, la nouvelle génération d'appareils est capable de faire bien plus. Découvrez leurs fonctionnalités innovantes et quelques-uns des récents modèles sur le marché.

Sans fil, interconnectés, multifonctions et intelligents: les avertisseurs dernier cri redéfinissent les standards en matière de sécurité. Certains avertisseurs peuvent être connectés à une application cellulaire afin d'assurer la surveillance de votre domicile en votre absence. D'autres offrent une assistance vocale et des signalisations visuelles.

Avec la montée fulgurante des ventes en ligne, certains équipements peuvent être achetés directement de la maison. Il faut faire preuve de vigilance et vous assurer que ces appareils répondent aux normes canadiennes. Vérifiez que votre avertisseur de fumée porte un sceau d'approbation afin de garantir son efficacité.

Exemple de sceau approuvé: 

Une durée de vie de 10 ans

Que votre modèle soit plus ancien ou très récent, rappelez-vous de le remplacer après 10 ans. Pourquoi? Les avertisseurs de fumée sont composés de cellules de détection qui cessent de fonctionner adéquatement après une décennie.

Un vieil appareil pourrait devenir hypersensible et se déclencher sans raison. À l'inverse, il pourrait détecter un incendie trop tardivement. Les premières minutes d'un brasier sont d'ailleurs cruciales lors d'une évacuation. Un équipement dysfonctionnel pourrait compromettre votre sécurité et celle de vos proches.

Plusieurs croient à tort que cette règle du 10 ans ne s'applique pas aux avertisseurs de fumée électriques ou aux avertisseurs de fumée reliés à un système intrusion. Ceux-ci ont les mêmes cellules de détection et ont donc la même durée de vie.

Il est important de vous renseigner sur les réglementations applicables afin de choisir des modèles qui conviennent à vos besoins et qui maintiendront votre demeure conforme et sécuritaire.



Les sources possibles de CO sont nombreuses. Divers appareils qui utilisent le mazout, le gaz naturel ou le gaz propane comme combustible peuvent en générer. De plus, si vous avez un garage attaché à la résidence, le véhicule stationné dans celui-ci peut être une source de monoxyde de carbone. La seule façon de détecter la présence du monoxyde de carbone est d'avoir un avertisseur de monoxyde de carbone fonctionnel qui existe en différents modèles.

Les modèles à pile sont les plus communs. Privilégiez les modèles avec pile au lithium qui ont une durée de vie de 10 ans. Si ce n'est pas le cas, n'oubliez pas de remplacer la pile aux changements d'heure. Les modèles électriques enfichables dans une prise de courant ou permanents installés par un électricien doivent aussi être vérifiés et dégagés en tout temps. Il existe également des modèles combinés à un avertisseur de fumée.

La durée de vie de ces appareils varie généralement de 8 à 10 ans, référez-vous aux recommandations du fabricant. Informez-vous auprès de votre service de sécurité incendie pour connaître le type d'avertisseur de monoxyde de carbone autorisé par la réglementation municipale.

L'emplacement idéal est près des chambres à coucher afin de l'entendre pendant votre sommeil. S'il se déclenche, sortez de votre résidence et appelez le 911.

Les effets du monoxyde de carbone sur la santé diffèrent selon le niveau d'exposition. Ces symptômes varient du simple mal de tête à la perte de conscience ou au décès en cas d'exposition prolongée.

Pour connaître tous les symptômes liés à cette exposition, numérisez le code QR.



LE SAVIEZ-VOUS?

Les dommages causés à un immeuble à logements ou à condos par un incendie majeur peuvent facilement dépasser 700 000 \$, en moyenne.

Source: Société d'assurance Beneva Inc.

beneva

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE COMMERCES ET D'INDUSTRIES

Gérer un édifice commercial ou industriel est une grande responsabilité. La sécurité de la clientèle et des travailleurs est entre vos mains. Voici les éléments auxquels il faut porter attention en ce qui concerne la protection contre les incendies.

Les issues:

- S'assurer qu'elles soient bien dégagées et fonctionnelles, même en hiver;
- Les déverrouiller en tout temps lorsque des personnes occupent le bâtiment;
- Vérifier une fois par mois le bon fonctionnement des lumières d'urgence et des panneaux de signalisation des issues.

Les portes résistantes au feu:

- Si elles ne sont pas munies de retenues magnétiques reliées au système d'alarme incendie, les maintenir fermées en tout temps.

Installations électriques:

- Les salles électriques doivent être libres de tout entreposage;
- Les panneaux électriques et les transformateurs doivent être accessibles en tout temps.

Les appareils de chauffage électrique:

- S'assurer qu'ils respectent les distances de dégagement recommandées par le fabricant.

À faire vérifier au moins une fois par année par une compagnie qualifiée:

- Les systèmes d'alarme incendie;
- Les extincteurs portatifs;
- Les systèmes de protection contre l'incendie (ex.: gicleurs);
- L'éclairage d'urgence.

Matières dangereuses:

- Les bouteilles de gaz comprimé doivent être fixées solidement au mur avec une chaîne ou placées dans une cage;
- L'entreposage de bouteilles de propane est interdit à l'intérieur d'un bâtiment;
- Toutes matières dangereuses doivent respecter des normes et consignes de sécurité strictes; référez-vous à votre fournisseur, aux fiches de données de sécurité et à votre service incendie pour de plus amples informations.

Matières combustibles:

- Éviter toute accumulation et en disposer de façon sécuritaire;
- Disposer de vos chiffons d'huile souillés dans des contenants métalliques avec couvercle.



LE SAVIEZ-VOUS?

Les incendies sont la cause de près de 4 % des réclamations en assurance habitation. Toutefois, elles représentent 40 % des montants versés.

Source: Société d'assurance Beneva Inc.

beneva

PROPRIÉTAIRE D'IMMEUBLES

La responsabilité vous appartient!

Vous êtes propriétaire ou gestionnaire d'immeubles? Vous êtes membre d'une copropriété résidentielle? La responsabilité vous appartient de mettre en place toutes les mesures de sécurité contre les incendies. En effectuant une tournée de points essentiels à vérifier, vous vous assurez de prendre toutes les dispositions pour protéger les personnes qui résident dans votre immeuble ou le fréquentent.



LE SAVIEZ-VOUS?

Près de 75 % des bâtiments endommagés lors d'incendies sont à usage résidentiel.

Source: ministère de la Sécurité publique. Données des SSI 2019-2020

Cages d'escalier et corridors communs:

- Doivent être libres de tout objet et obstruction;
- Les portes doivent être fermées en tout temps;
- Toutes les issues doivent être débarrées et praticables en tout temps.

Salles électriques:

- Ne doivent jamais servir de local d'entreposage;
- Doivent être munies d'une porte coupe-feu que l'on garde fermée en tout temps.

Extincteurs portatifs:

- Installés au mur, de manière à ce que le sommet ne dépasse pas 1,50 m (5 pi) du sol;
- Doivent être inspectés une fois par année.

Système d'alarme incendie:

- Doit être inspecté et mis à l'essai une fois par année par une compagnie qualifiée;
- Toutes les composantes doivent être visibles, accessibles et ne peuvent être peintes.

Signalisation des issues:

- Doit être illuminée en tout temps.

Éclairage de sécurité:

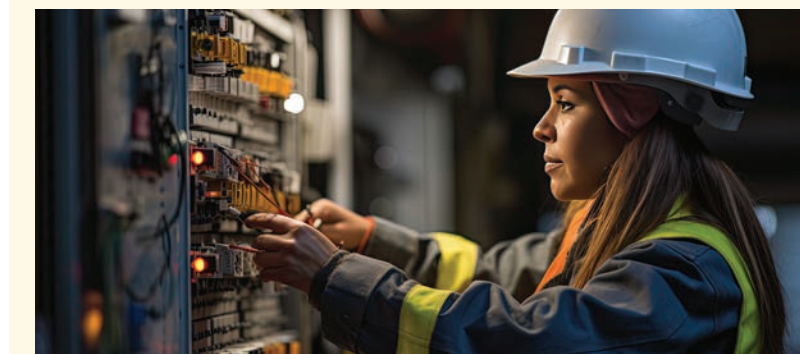
- Doit être présent en quantité suffisante pour permettre l'évacuation en toute sécurité;
- Doit être fonctionnel, inspecté et mis à l'essai.

Système de gicleurs:

- Doit être inspecté et mis à l'essai une fois par année par une compagnie qualifiée.

Raccord-pompier:

- Doit être identifié par une affiche, avoir des bouchons et être dégagé en tout temps.



Renseignez-vous auprès de votre service de sécurité incendie pour en connaître davantage sur vos obligations liées à la réglementation applicable.



Les risques sont partout!

Les batteries rechargeables aux ions lithium font partie de notre quotidien. Elles sont partout où se trouvent des appareils et gadgets électroniques: téléphones, ordinateurs portables, cigarettes électroniques, jouets, montres intelligentes, outils, voitures, etc. Comme elles ont des charges puissantes, elles sont un risque souvent insoupçonné d'incendie et d'explosion.

Les feux liés aux ions lithium n'ont pas seulement lieu dans les véhicules. La prudence est de mise, car toute pile endommagée ou surchargée est un risque d'incendie!



Une surchauffe peut être causée lorsqu'un accumulateur de cigarette électronique ou de vapoteuse entre en contact avec une pièce métallique. Ne laissez pas ce type d'appareil librement dans vos poches ou votre sac. Rangez-le dans un étui lorsqu'inutilisé.



Informez-vous des nombreux rappels de produits afin d'éviter de potentiels appareils défectueux ou même dangereux.



Lors de la recharge d'un appareil, restez dans votre logis et respectez le temps maximal prévu pour la recharge. L'utilisation de minuteurs pour couper automatiquement le courant est recommandée.



Protégez la batterie des sources potentielles de chaleur pendant des périodes prolongées et évitez les contacts avec l'eau.



Les draps et les coussins peuvent provoquer une accumulation de chaleur lors de la recharge de vos appareils. Chargez vos appareils sur une surface incombustible. Il est conseillé de ne pas laisser l'appareil en charge sans surveillance et de toujours recharger dans des pièces disposant d'un avertisseur de fumée.



Chaque batterie a une durée de vie; remplacez-la au besoin par une batterie de qualité, idéalement du même fabricant que le produit.



Vos batteries aux ions lithium usées ne peuvent être jetées au recyclage ou à la poubelle. Vous devez les apporter à un des nombreux points de dépôt du Québec.



Utilisez toujours des fils de recharge homologués, idéalement ceux fournis avec l'appareil. Évitez de surcharger vos prises électriques.

Batteries IONS LITHIUM

Les risques sont partout!

Feux de cuisson

DES GESTES DU QUOTIDIEN QUI PEUVENT TOUT CHANGER

La plupart des gens utilisent les appareils de cuisson de manière quotidienne. Les différentes utilisations de ces appareils représentent une proportion très importante des incendies répertoriés! C'est pourquoi il est très important de surveiller en tout temps vos appareils de cuisson.

Parmi les conseils à retenir : gardez les surfaces de cuisson dégagées, n'allumez jamais la cuisinière de façon prématurée avant de faire cuire les aliments

et conservez toujours le couvercle de votre casserole à portée de main.

De plus, évitez de porter des vêtements amples qui risquent de prendre en feu, ne vous laissez jamais distraire par le téléphone, la télévision, etc. Ne remplissez jamais un brûleur à fondue de combustible lorsqu'il est encore chaud. Saviez-vous qu'un mauvais entretien de vos appareils peut causer un incendie? Nettoyez régulièrement vos appareils et votre hotte. L'accumulation de résidus graisseux peut prendre feu.

Si un feu se déclenche sur votre cuisinière, il ne faut jamais tenter d'éteindre de l'huile avec de l'eau! Il est important de comprendre que l'eau venant en contact avec une huile chaude ou un corps gras propage instantanément l'huile liquide en un nuage de gouttelettes fines hautement inflammables. C'est ce nuage « en vapeur d'huile » qui s'enflamme si rapidement. Il n'épargnera rien sur son passage : ni vous ni votre cuisine!

Ne déplacez jamais un récipient dont le contenu est en flammes. Il faut rapidement y déposer le couvercle approprié. Si possible, fermez tous les éléments chauffants, le four et la hotte de cuisine. Évacuez et composez le 911 même si le feu semble éteint : ce dernier pourrait s'être infiltré dans le conduit de la hotte. **Faites preuve de vigilance lors de la préparation de vos aliments!**



IMPORTANT : Pour éviter un incendie, utilisez une minuterie pour calculer le temps de cuisson des aliments!



LE SAVIEZ-VOUS ?

La cuisine, à elle seule, est le lieu d'origine du feu pour 25 % des bâtiments résidentiels endommagés lors d'incendies.

Source : ministère de la Sécurité publique. Données des SSI 2019-2020



LE SAVIEZ-VOUS ?

Plusieurs terreaux sont enrichis d'engrais chimiques ou d'autres substances combustibles, et un mégot peut se consumer durant plus de 3 heures!

Le paillis

PRENEZ GARDE !

Un fumeur prend une bouffée de cigarette dans un jardin aux multiples plates-bandes fleuries. Comment ce geste anodin pourrait-il avoir de fâcheuses conséquences? La réponse est liée à la présence de paillis, une matière hautement inflammable.

Qu'est-ce que le paillis?

Ce matériau a la cote auprès des pouces verts grâce à ses propriétés favorisant la croissance des plantes et des fleurs. Cet allié du jardinage est constitué de fibres de bois, un élément qui devient inflammable au contact d'une source de chaleur. Plus les fibres sont petites, plus elles sont à risque d'entrer en combustion.

Comment peut-il prendre feu?

Depuis quelques années, davantage de gens fument à l'extérieur. Ce changement d'habitudes a provoqué une hausse de feux de paillis, puisqu'un nombre grandissant de fumeurs éteignent leurs mégots dans les jardinières ou pots de fleurs. En quelques minutes, un brasier peut se propager à : un patio, un cabanon, des haies de cèdres ou une maison.

Conseils pour prévenir un incendie:

- Utilisez un contenant incombustible pour jeter les mégots;
- Assurez-vous d'éteindre les mégots avant de vider vos cendriers;
- Arrosez régulièrement votre paillis afin de maintenir un bon degré d'humidité;
- Éloignez les sources de chaleur du périmètre entourant le paillis;
- Sensibilisez les fumeurs proches de vous aux risques liés à l'abandon de mégots dans la nature.



RÉDUISONS LE RISQUE D'INCENDIE LIÉ À LA CIGARETTE OU AU VAPOTAGE

Un mégot mal éteint, un moment d'inattention... Les circonstances menant à un incendie sont plus banales qu'on le pense! Voici des réflexes à prendre au quotidien pour assurer votre sécurité et celle de vos proches.

Cigarettes et joints

- Vérifiez si les mégots du cendrier sont bien éteints. Sachez qu'ils peuvent se consumer pendant plus de trois heures après la dernière bouffée inhalée;
- Ne videz pas le cendrier directement dans la poubelle. Transférez d'abord son contenu dans un récipient métallique, puis laissez refroidir quelques heures;
- Évitez de jeter votre mégot par terre ou à tout autre endroit n'étant pas destiné à la récupération des mégots;
- Ne fumez jamais au lit. Vous courez le risque de vous endormir avec un mégot allumé;
- Rangez les articles de fumeur hors de la vue et de la portée des enfants.

Appareils de vapotage

- Suivez toujours les recommandations du fabricant;
- Ne rechargez pas votre appareil sans surveillance, par exemple lorsque vous dormez la nuit. Une pile trop chargée peut exploser et provoquer un début d'incendie;
- Utilisez uniquement les accessoires fournis par le fabricant (chargeur, câble USB, etc.);
- Rangez toujours votre cigarette électronique dans son étui protecteur avant de la mettre dans votre sac ou dans vos poches. Le contact entre la pile et des objets métalliques, comme de la monnaie, peut créer une étincelle.



LE SAVIEZ-VOUS ?

1 incendie sur 3 est de cause humaine et pourrait être évité.

Parmi ceux-ci, on retrouve l'usage de la cigarette et autres produits du tabac, les feux de cuisson et les cendres de foyer.

Source : Société d'assurance Beneva inc.

beneva

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un article de fumeur (cigarette, pipe, cigare, allumette, briquet) ou un objet à flamme nue (cendres chaudes, braise, tison, chalumeau, chandelle, etc.) est à l'origine du feu pour plus d'un incendie sur 3 lorsque celui-ci débute à l'extérieur.

Source : ministère de la Sécurité publique. Données des SSI 2019-2020



Bâtiments agricoles

4 RÈGLES D'OR !

Un rongeur, une défektivité électrique et des matières inflammables : voilà un cocktail – littéralement – explosif! D'ailleurs, les défaillances mécaniques ou électriques sont l'une des principales causes d'incendies rapportées par les propriétaires de bâtiments agricoles. Suivez nos conseils pour éviter le pire.

1

Consultez un expert

Ne vous improvisez pas électricien. Si vous devez effectuer des travaux électriques, faites toujours appel à un professionnel détenant une licence de la Régie du bâtiment du Québec. C'est la garantie d'une opération sécuritaire et conforme aux normes.

2

Faites une inspection rigoureuse

Un entretien rigoureux des appareillages électriques est crucial pour éviter l'embranchement d'un bâtiment. On vous recommande de faire vérifier vos équipements par un professionnel comme un maître électricien. Procédez aussi au nettoyage régulier de vos installations électriques et remplacez rapidement tout élément défectueux.

3

Faites preuve de vigilance!

On n'est jamais trop prudent avec l'électricité. Les génératrices, appareils de chauffage et d'éclairage, les moteurs ou accessoires électriques doivent être manipulés avec la plus grande précaution. On vous conseille aussi de ne jamais utiliser de manière permanente des appareils destinés à un usage temporaire.

4

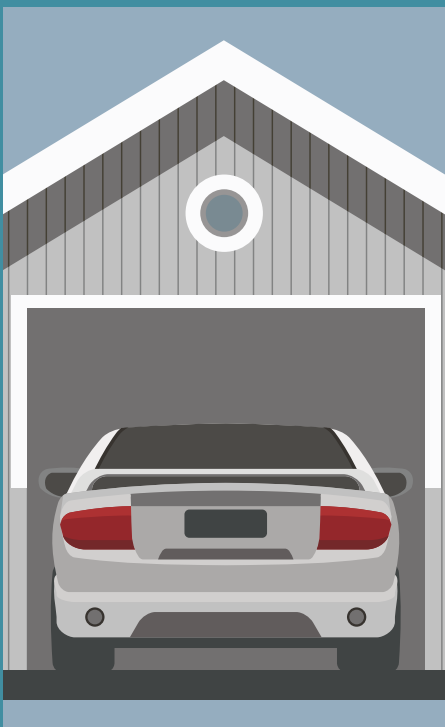
Ne négligez pas l'entretien

Les bâtiments agricoles sont propices au déclenchement d'un brasier en raison des conditions d'entreposage. Des installations électriques désuètes, mal entretenues ou défaillantes sont autant de facteurs pouvant créer des étincelles. Si vous combinez ces circonstances à la présence de poussières accumulées, de matières combustibles ou de rongeurs, les risques d'incendies se multiplient de façon significative.

SECTION JEUX

SECTION JEUX

QUI SUIS-JE ?

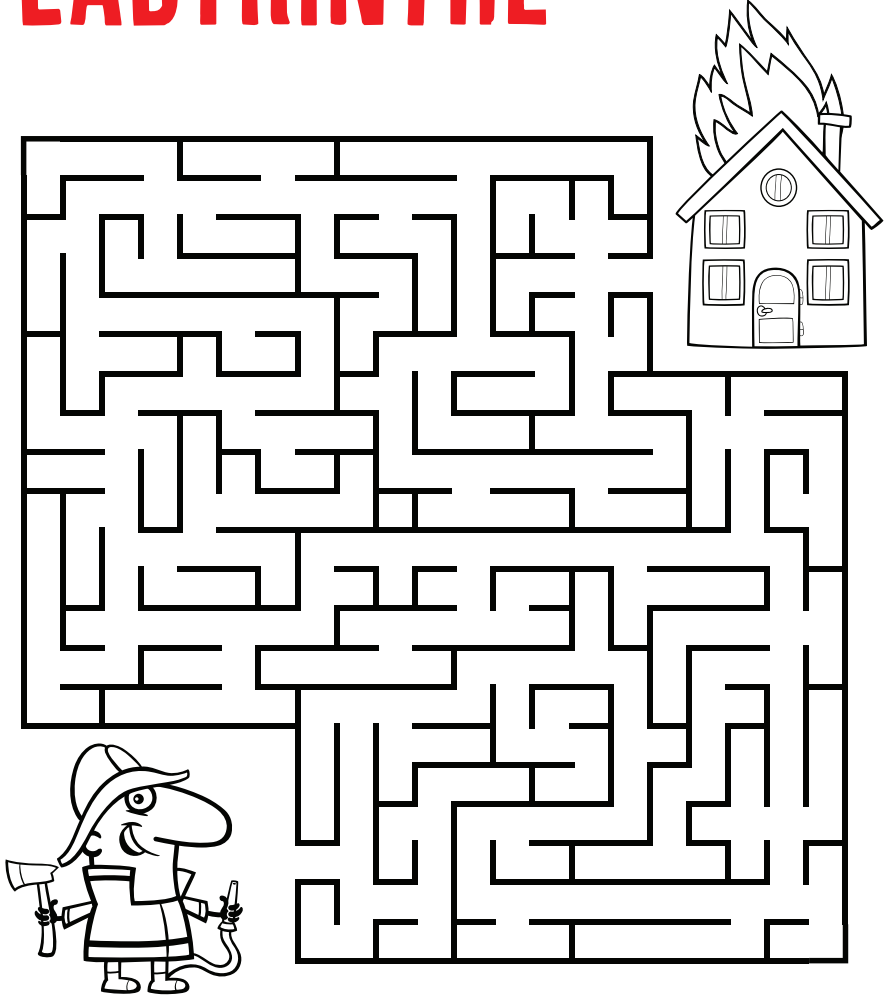


- ON NE ME VOIT PAS
- ON NE SENT PAS MA PRÉSENCE
- JE ME FAIS DISCRET PAR MA TRANSPARENCE
- CERTAINS ONT PEUR DE MOI
- UN APPAREIL EST REQUIS POUR ME DÉTECTER

RÉPONSE : _____


Voir l'article en page 4 pour plus d'informations. Solution : Monoxyde de carbone (CO)

LABYRINTHE



7 ERREURS


Attention ! 7 erreurs se cachent parmi les icônes suivantes. Entoure-les dès que tu en trouves!



Solution : le badge sur le casque de pompier, le feu de la voiture, la croix de la trousse de secours, les haches dans l'échelle de secours, le 911 dans la bulle du téléphone, les lignes du cône, l'échelle du camion d'incendie.

MOTS CACHÉS

Thème : Prévention des incendies
8 lettres

A alerte allumette assurance avertisseur	D domicile	M maison mort	S sécurité
B barbecue briquet brûlure	E eau évacuation	P pile	
C chauffage cheminée	F feu flamme foyer	R radiateur	

A	V	E	R	T	I	S	S	E	U	R	F
S	L	E	T	I	R	U	C	E	S	A	L
S	R	L	E	R	S	H	U	P	E	R	A
U	E	F	U	P	E	C	I	G	C	A	M
R	Y	L	Q	M	E	L	A	T	I	D	M
A	O	H	I	B	E	F	A	R	G	I	E
N	F	N	R	C	F	T	U	O	A	A	R
C	E	A	B	U	I	Y	T	M	R	T	U
E	B	X	A	F	U	M	E	E	E	E	L
A	I	H	M	A	I	S	O	N	T	U	U
U	C	U	I	S	I	N	E	D	T	R	R
N	O	I	T	A	U	C	A	V	E	E	B

La solution est une conséquence du monoxyde de carbone (CO) : Asphyxie

COLORIAGE



CHIFFRES À RELIER





L'AGSICQ tient à remercier son sous-comité à l'éducation du public pour sa vision et son leadership, ainsi que les organisations suivantes pour leur précieuse contribution dans la réalisation de ce cahier spécial sur la prévention des incendies.



Agglomération de Longueuil

Beauharnois

Blainville

Boisbriand

Chambly

Châteauguay

Chibougamau

Deux-Montagnes/
Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Dolbeau-Mistassini

Drummondville

Gatineau

Grande-Vallée

Joliette

La Corne

La Pocatière

La Sarre

Lac-Mégantic

Lac-Simon/Chénéville

Laval

L'Île-Perrot

Mascouche

Mercier/Léry

Montmagny

Montréal

Mont-Tremblant

MRC de L'Île-d'Orléans

MRC Le Fjord-du-Saguenay

Québec

Régie incendie de la Vallée
du Saint-Maurice

Régie incendie des Monts

Régie incendie des Rivières

Régie incendie Lac St-Pierre

Régie incendie Memphrémagog Est

Régie intermunicipale de protection
incendie du Nord des Maskoutains

Régie intermunicipale de sécurité
incendie de la Vallée-du-Richelieu

Régie intermunicipale G.E.A.N.T.

Repentigny

Rimouski

Rivière-du-Loup

Saint-Adolphe-d'Howard

Saint-Ambroise

Saint-André-d'Argenteuil

Saint-Denis-sur-Richelieu

Saint-Hyacinthe

Saint-Jérôme

Saint-Odilon-de-Cranbourne

Saint-Raphaël

Saint-Raymond

Saint-Sulpice

Sainte-Anne-des-Plaines

Sainte-Claire/Saint-Anselme/
Saint-Henri

Sainte-Thérèse

Service de sécurité incendie
régional de L'Érable

Sherbrooke

Trois-Pistoles

Varenes

Venise-en-Québec/Saint-Sébastien

Victoriaville

Warwick